

RÉUNION ORDINAIRE

Mardi 23 octobre 2012
Timmins – Siège social

PRÉSENCES

Conseillères et conseillers scolaires :

Isabelle Charbonneau, présidente
Daniel Grzela, vice-président (vidéoconférence)
Denis Bélanger
Paula Delguidice
Langis Dion
Bernard Laberge (vidéoconférence)
Lynn Ouellette (vidéoconférence)
Roger Grégoire
Reynald Rivard (vidéoconférence)

Membres du personnel :

Lorraine Presley
Julie Bisson
Karine Lafrenière
Mario Fillion
Nicole Gaudet

Élève conseillère :

Geneviève Loiselle

Membres de l'auditoire :

Anne Vinet-Roy

ABSENCES

Chantal Couture Rancourt
Jérémie Lepage

1. PRIÈRE D'OUVERTURE

I. Charbonneau souhaite la bienvenue à tous et à toutes. R. Grégoire récite la prière d'ouverture.

La prière est offerte pour J.-M. Champion, H. Guillemette, R. Bradette, D. Lepage, R. Chiasson, C. Faucher et D. Lévis.

2. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE

PROPOSÉE PAR : P. Delguidice
APPUYÉE PAR : L. Dion

Résolution n° 12-254

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 18 h 33 le mardi 23 octobre 2012.

Adoptée

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

Résolution n° 12-255

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 23 octobre 2012 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que présenté.

Adoptée

4. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : B. Laberge

Résolution n° 12-256

QUE les membres suivants soient autorisés de s'absenter de cette rencontre :

Absence autorisée : C. Couture Rancourt

Adoptée

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette Résolution n° 12-257
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 29 septembre 2012 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

7. PRÉSENTATION

Aucune.

8. RAPPORTS

8.1 Rapport du gérant des finances

PROPOSÉE PAR : L. Dion Résolution n° 12-258
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

M. Filion présente les achats payés en septembre 2012, les dépenses de suppléance et une comparaison des effectifs scolaires.

QUE le rapport soumis par le gérant des services financiers soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Grzela Résolution n° 12-259
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

QUE le Conseil approuve les paiements des comptes payables pour le mois de septembre 2012 au montant de 4 948 822,89 \$.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : B. Laberge Résolution n° 12-260
APPUYÉE PAR : L. Dion

QUE le Conseil approuve les versements de la paie pour le mois de septembre 2012 au montant de 3 462 122,56 \$.

Adoptée

8.2 Rapport de la gérante des ressources humaines

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire Résolution n° 12-261
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

J. Bisson présente les démissions, nominations, retraites et embauches.

Elle annonce que le lancement officiel du programme « Smart Find Express » a eu lieu le 22 octobre 2012. Elle félicite l'équipe qui a travaillé à la réussite de ce projet.

QUE le rapport soumis par la gérante des ressources humaines et des services d'appui soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Dion Résolution n° 12-262
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel enseignant tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger Résolution n° 12-263
APPUYÉE PAR : D. Grzela

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Dion Résolution n° 12-264
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE le Conseil approuve la réduction de 0,85 d'une secrétaire dans la région du centre, et ce, pour l'année scolaire 2012-2013 et qu'une révision soit faite en vue de l'année scolaire 2013-2014.

Adoptée

8.3 Rapport de la gérante des installations

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire Résolution n° 12-265
APPUYÉE PAR : R. Rivard

K. Lafrenière présente les dépenses réelles du budget de réfection pour l'année scolaire 2011-2012 ainsi que les projets prévus pour l'année scolaire 2012-2013.

QUE le rapport soumis par la gérante des installations soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Dion Résolution n° 12-266
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

QUE le Conseil approuve la vente de l'École catholique Louisbourg à Hearst au soumissionnaire le plus élevé soit à M. André Lehoux au montant de 15 877 \$.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : B. Laberge Résolution n° 12-267
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE le Conseil approuve les projets proposés pour le budget de réfection, PAJE et l'allocation pour l'amélioration de l'état des écoles pour l'année scolaire 2012-2013.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Dion Résolution n° 12-268
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

QUE le Conseil approuve la mise sur pied d'un comité d'examen des installations pour étudier la situation de l'École catholique St-Charles à Timmins.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette Résolution n° 12-269
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

QUE le Conseil accepte d'aller en appel d'offres pour les services d'un expert-conseil pour la construction de l'École secondaire catholique et publique l'Alliance à Iroquois Falls.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : D. Grzela

Résolution n° 12-270

QUE le Conseil approuve le terrain sélectionné à la rencontre du comité de construction pour l'École secondaire catholique et publique l'Alliance à huis clos le 16 octobre 2012.

QUE le Conseil approuve les négociations pour l'achat du terrain.

ATTENDU QUE l'achat est conditionnel au financement du Ministère.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : L. Dion

Résolution n° 12-271

ATTENDU QUE l'École catholique Jeanne-Mance à Kapuskasing située au 170, chemin Brunetville à Kapuskasing n'est plus nécessaire aux fins du Conseil.

QUE le Conseil s'engage dans le processus de disposition pour l'École catholique Jeanne-Mance conformément au règlement 444/98 de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

8.4 Rapport des agentes et des agents de supervision

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

Résolution n° 12-272

N. Gaudet indique que le plan de l'enfance en difficulté est révisé annuellement afin de répondre aux besoins des élèves en difficulté au sein du Conseil. Une fois approuvé, le rapport est affiché sur le site Web du Conseil et acheminé au ministère de l'Éducation.

En l'absence de J. Lepage, L. Presley présente son rapport. Le Conseil a reçu un financement de 15 000 \$ pour faire l'embauche d'élèves du niveau postsecondaire inscrits dans les collèges et dans les universités comme tuteurs dans les classes de niveau élémentaire des écoles de la région.

Une rencontre du réseau provincial sur l'équité et l'éducation inclusive a eu lieu le 11 octobre dernier. Cette dernière avait pour but d'identifier des priorités communes entre tous les conseils scolaires de langue française pour l'année scolaire 2012-2013.

Aujourd'hui, un forum de discussion sur la foi a eu lieu à Kapuskasing. Celui-ci était animé par le père Jean Vézina, directeur de l'Office provincial de l'éducation de la foi catholique de l'Ontario, les pères Sébastien Groleau, Hervé Sauvé et Gilles Gosselin. Cette activité faisait suite aux recommandations du symposium des écoles catholiques et elle vient appuyer, le développement de la capacité clef du cadre de leadership qui traite de la culture, de la communauté et de la foi catholique. Ce forum s'agit également d'une porte ouverte pour entrer dans cette année de la foi que propose le Vatican et de réfléchir sur le sens de la foi ainsi que sur les conditions nécessaires à mettre en place pour en assurer l'annonce et la proposition. On espère pouvoir offrir ce même forum dans d'autres régions du Conseil.

S. Petroski, présente la compilation des projets PICO pour l'année scolaire 2012-2013 ainsi que le financement alloué par école.

Le Conseil a reçu une subvention pour les conseils d'école quant à la participation et l'engagement des parents. Les écoles catholiques Jean-Vanier de Kirkland Lake, St-Dominique de Timmins, Ste-Marie de New Liskeard et St-François-Xavier de Mattice bénéficieront de cette subvention.

S. Petroski mentionne que M. Jules Bonin-Ducharme, enseignant à l'École secondaire catholique Ste-Marie s'est mérité le Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement. Il a été reconnu dans la catégorie qui souligne les efforts d'enseignants exceptionnels de toute discipline aux niveaux primaire et secondaire qui ont su insuffler à leurs élèves le goût d'apprendre. On félicite M. Bonin-Ducharme pour son dévouement et son engagement auprès de notre jeunesse.

QUE le rapport soumis par les agentes et les agents de supervision soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : B. Laberge

Résolution n° 12-273

QUE le rapport à l'intention du ministère de l'Éducation portant sur le plan de l'enfance en difficulté soit accepté tel que présenté et acheminé au ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Adoptée

8.5 Rapport de la chef des services en enfance en difficulté

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

Résolution n° 12-274

C. Morin-Secord a eu l'occasion de participer avec d'autres directions à un atelier qui permet de bâtir un encadrement dans l'intervention des comportements. Ce modèle est en lien avec la planification stratégique du Conseil.

L'équipe en EED travaille avec une consultante en Autisme afin de bâtir la capacité du personnel dans l'élaboration de la programmation et dans l'intervention des comportements d'élèves ciblés. Le financement pour cette initiative provient de subventions spéciales.

De plus, l'équipe en EED travaille avec les écoles pour faire l'étude de besoin et mettre en œuvre des services pour l'enfance en difficulté.

QUE le rapport soumis par la chef des services en enfance en difficulté soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.6 Rapport de la chef du directeur de la politique d'aménagement linguistique et des communications

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

Résolution n° 12-275

En l'absence de R. Loisel, V. Girouard présente son rapport.

Une formation a eu lieu le 4 octobre dernier pour les nouveaux responsables en animation à l'élémentaire. Dans le cadre de cette formation, il y a eu une présentation de l'approche culturelle en enseignement, la pédagogie culturelle et sur les trousseaux des temps forts liturgiques.

R. Loisel et N. Marchand animeront une formation provinciale à Toronto les 25 et 26 octobre pour les animateurs au secondaire en lien avec la construction identitaire. On les félicite pour le beau travail.

L'initiative « Les ados branchés... tendent la souris » est de retour cette année dans les régions de Kapuskasing et Timmins. Les sessions sont offertes par les adolescents de nos écoles secondaires et peuvent s'accumuler pour des heures de service communautaire. Nous espérons offrir cette initiative dans d'autres régions du Conseil au 2^e semestre.

R. Loisel et son équipe travaillent actuellement sur le rapport annuel de la directrice de l'éducation. Lorsque celui-ci sera complet, il sera présenté au Conseil.

Il fait également partie de l'équipe Élargir l'espace francophone qui a pour but d'échanger avec les conseils francophones du Nord afin de cibler des pistes pour nos élèves et nos communautés.

QUE le rapport soumis par le directeur de la politique d'aménagement linguistique et des communications soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.7 Rapport de la chef des services pédagogiques M-6

PROPOSÉE PAR : P. Delguidice
APPUYÉE PAR : R. Rivard

Résolution n° 12-276

V. Girouard mentionne qu'elle a participé avec trois autres directions du palier élémentaire à la rencontre du projet « Diriger la réussite des élèves » le 12 octobre dernier. Mme Sylvie Léveillé, directrice à l'École catholique Sacré-Cœur de New Liskeard a également été invitée par l'ADFO à y participer pour présenter le rapport sur l'expérience de son école dans les rencontres carrefour. On félicite Mme Léveillé pour son beau travail.

QUE le rapport soumis par la chef des services pédagogiques M-6 soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.8 Rapport de la chef des services pédagogiques 7^e – 12^e

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

Résolution n° 12-277

N. Grenier-Ducharme donne un compte rendu des rencontres auxquelles elle a participé durant les mois de septembre et octobre.

La rencontre pour Destination réussite avait pour but de travailler le plan d'action pour le comité régional et mettre en place les conditions gagnantes pour que le maximum d'élèves puisse bénéficier des programmes coop, PAJO, MHS et DRC.

Quant à la rencontre provinciale des responsables de la majeure haute spécialisation, les représentants provinciaux se sont penchés sur les nouveautés dans notre province en regardant les données sur les progrès des divers programmes depuis les dernières années. Entre 2003-2004 et 2009-2010, 93 000 élèves de plus ont reçu leur diplôme en Ontario. Le taux d'obtention du diplôme est passé de 68 % à 82 %.

La foire des destinations postsecondaires a eu lieu le 2 octobre dernier à l'École secondaire catholique Thériault de Timmins. Plusieurs de nos écoles secondaires se sont rendues à cette foire et des représentants de conseils scolaires francophones du sud de la province se sont rendus pour pouvoir offrir cette activité dans leur région. L'équipe d'organisation a généreusement partagé ses connaissances et ses outils avec eux.

QUE le rapport soumis par la chef des services pédagogiques 7^e – 12^e soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.9 Rapport de la directrice de l'éducation

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

Résolution n° 12-278

L. Presley présente les dates importantes.

On invite les membres élus intéressés de participer au congrès de l'AFOCSC à souligner leur intérêt.

On propose une continuité de la formation en gouvernance soit le 13 avril 2013 à Sudbury. On demande aux membres élus intéressés d'y participer de réserver cette date.

Père Jean Vézina, directeur de l'OPECO, s'est rendu pour une visite au Siège social et s'est ensuite dirigé vers Kapuskasing pour animer le forum sur la foi qui a eu lieu le 23 octobre.

QUE le rapport soumis par la directrice de l'éducation soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

Résolution n° 12-279

QUE le Conseil approuve la participation des membres suivants au congrès de l'AFOCSC qui se tiendra du 3 au 5 mai 2013 à London :

L. Dion
D. Bélanger
L. Ouellette
R. Grégoire
G. Loïselle
B. Laberge
I. Charbonneau

Adoptée

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire
APPUYÉE PAR : R. Rivard

Résolution n° 12-280

QUE le Conseil approuve la recommandation n°12-081 présentée à huis clos le 22 octobre 2012 pour faire suite à la plainte de harcèlement.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : B. Laberge
APPUYÉE PAR : D. Grzela

Résolution n° 12-281

QUE le Conseil approuve la recommandation n°12-082 présentée à huis clos le 22 octobre 2012 pour faire suite à la plainte de harcèlement.

Adoptée

8.10 Rapport de l'élève conseillère

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

Résolution n° 12-282

G. Loïselle présente son rapport.

On recommande d'étudier la possibilité d'avoir deux élèves conseillers pour notre Conseil.

QUE le rapport soumis par l'élève conseillère soit reçu tel que présenté.

Adoptée

8.11 Rapport de la présidente du Conseil

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

Résolution n° 12-283

I. Charbonneau présente le rapport d'activités et le tableau des suivis de l'AFOCSC.

Elle donne un compte rendu du Congrès de la FNCSF auquel elle a participé. Elle a également eu l'occasion de présenter le projet « École communautaire et citoyenne » de l'École catholique Nouveau-Regard.

La Fondation Éduquer en français recueille des fonds dans le but d'offrir des bourses, organiser une campagne nationale de conscientisation des ayants droit et mettre sur pied un fonds de soutien à la défense de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Le Conseil contribuera 500 \$.

I. Charbonneau mentionne que la FNCSF a effectué un changement quant à la cotisation des conseils scolaires. Au lieu d'être échelonnée sur 3 ans, la cotisation sera maintenant étendue sur une période de 5 ans.

De plus, elle informe les membres que Mme Janine Griffore a été nommée sous-ministre adjointe de la Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche pour le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et le ministère de l'Éducation. On recommande de lui envoyer une lettre pour la féliciter.

QUE le rapport soumis par la présidente du Conseil soit reçu tel que présenté.

Adoptée

9. INFORMATION

Aucune.

10. CORRESPONDANCE

Aucune.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

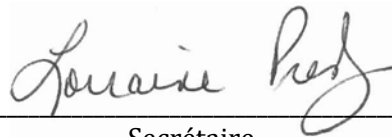
Résolution n° 12-284

QUE la séance soit levée à 19 h 35.

Adoptée



Présidente



Secrétaire